

un avis sur les près de la Dysse

Patrick Leroy <elias.patrick.leroy@free.fr>

lun. 30/09/2024 15:45

À :concertation.zacdysse@montpeyroux34.com. <concertation.zacdysse@montpeyroux34.com.>;

En fait plutôt une série de questions

1. Comment ont été évalués les besoins en nouveaux logement? Le dernier projet de 60 logements paraît bien excessif. L'argument de logement pour les jeunes du village relève certainement de la communication si la gestion du nouveau quartier est confié à un "bailleur social" dont nous ignorons tout, mais savons qu'ainsi, il est probable que les jeunes de Montpeyroux ne seront pas prioritaires.
- 2 Comment est-il possible qu'une étude d'impact sur la gestion de l'eau (approvisionnement potable et d'usage, de l'évacuation des eaux usées et des bassins de rétention, et aussi de la biodiversité, n'est pas été menée avec des spécialistes de la chose en concertation avec les associations dont certains membres pourraient être des "personnes ressources"?
3. Le plan de circulation ne paraît pas, en l'état du projet, faciliter les déplacements vers le village et ses commerces.
4. Selon une association, monsieur le maire serait resté évasif quand à engagement d'indemnité en cas d'abandon du projet par la réponse "je resterai dans le cadre légal?". Tous les habitants de Montpeyroux ne sont pas des spécialistes du droit public, de l'urbanisme, et des contrats, il serait bien que monsieur le maire précise ce que contient "le cadre légal"?

Pour toutes ces questions restées sans réponse, je ne puis pas approuver ce projet en l'état, en pensant qu'il vaudrait mieux encourager la réhabilitation du bâti existant plutôt que se lancer dans la création d'un nouveau quartier.

respectueusement